



**jti** **CERTIFIÉ**

**BNA**

Certifié selon le programme JTI et CWA 17493:2019 par BNA - Accrédité par le SOAC selon ISO/IEC 17065:2012.

Site web: [www.ecoetfinances.com](http://www.ecoetfinances.com) Prix: 300F cfa

**ECO & FINANCES**

Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

**BRVM**

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Afrique de l'Ouest

**TRANSACTIONS INTRACOMMUNAUTAIRES EN ESPÈCE**

**La BCEAO fixe un seuil de 10 millions FCFA**

page 3



**FINANCEMENT DE PROJETS AU NIGERIA ET AU BÉNIN**



Une enveloppe de la BIDC pour renforcer les infrastructures et soutenir la croissance du secteur privé

**MONDE DES AFFAIRES**



DESIAD GROUP SARL, la nouvelle référence

**RÉSILIENCE URBAINE**

La Banque Mondiale annonce 100 millions en faveur du Mali et le Tchad

**OTR**

Cette année, pour éviter les pénalités, j'ai décidé de payer ma TVM avant le

**1<sup>er</sup> AVRIL 2025**

Ensemble, contribuons à l'entretien de notre réseau routier.

8201 POUR TOUTES INFORMATIONS

**L'INTERNET ILLIMITÉ À PARTIR DE 0 FCFA\***

**CANALBOX**  
VIVEZ L'INTERNET ILLIMITÉ

ACTUELLEMENT, L'INSTALLATION DE LA FIBRE CANALBOX EST À 0 FCFA !

8866 [www.canalbox.tg](http://www.canalbox.tg)

\*Sous conditions d'éligibilité et de paiement du premier forfait mensuel

Monde des affaires

## DESIADÉ GROUP SARL, la nouvelle référence

Le monde des affaires au Togo enregistre l'arrivée d'un nouveau centre de Business. Il s'agit de DESIADÉ GROUP. Une nouvelle société spécialisée dans la réalisation des travaux de BTP, de la gestion immobilière et bien d'autres domaines d'intervention assez variés. Situé à Lomé dans la banlieue de Sogbossito au niveau de la station T-Oil, juste en face du bar Chim's Palace, le nouveau centre d'affaires vous propose des prix très compétitifs pour tous ses services. Rigueur, professionnalisme, et finesse sont les valeurs essentielles qui caractérisent les prestations de ce joyau dirigé par des jeunes dynamiques, compétents et très disciplinés.

**Patience SALLAH**

Du nouveau dans le monde des affaires au Togo ! DESIADÉ GROUP SARL, un centre d'affaires qui vous offre plusieurs services dans divers domaines notamment la gestion immobilière avec la location, l'achat et la vente des terrains, des maisons, la collecte des loyers ainsi que les services d'entretien. Le groupe réalise également des travaux de BTP notamment la conception de plans architecturaux, l'ingénierie, la construction de bâtiments résidentiels, commerciaux

et industriels sans oublier les travaux de Génie civil et de topographie. Par souci de fiabilité dans la gestion des opérations immobilières, les responsables de la société prennent toujours le maximum de précautions avant le début de toute opération. « Avant de mettre un terrain ou une maison en vente, nous faisons toujours beaucoup d'enquêtes. Ceci pour éviter éventuellement les litiges...donc pas de souci à se faire sur cet aspect...Les clients peuvent nous faire confiance » rassure Edem Yao AMENTI, Directeur Général de la société DESIADÉ

GROUP.

Pour vos chantiers, DESIADÉ Group met à votre disposition non seulement son savoir-faire mais aussi des matériels de chantiers que vous pouvez louer à des prix très compétitifs pour la réalisation de vos travaux de construction. Des compacteurs sauteurs, des bétonnières, des meules ou encore des groupes électrogènes sont disponibles chez DESIADÉ GROUP. DESIADÉ GROUP, c'est aussi la vente et location de voitures de toutes marques... ; le graphisme avec la conception d'affiches



publicitaires, la création de logos, des cartes de visite et de papiers en tête.

« Pour ce qui concerne nos voitures, il suffit de nous solliciter et on t'ouvrira depuis l'Europe ou les USA, les photos de toutes les voitures à notre disposition. Et dès que tu fais ton choix,

tu seras livré dans les jours qui suivront. Nous avons aussi des voitures deuxième main que nous vendons... » précise le DG.

Pour vos besoins en impression numérique, photocopie ou encore transfert d'argent, DESIADÉ GROUP est là pour vous !

BADEA

## Abdullah ALMUSAIBEEH succède à Sidi Ould Tah

Abdullah ALMUSAIBEEH est le nouveau président de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA). Sa désignation a été actée à l'issue de la réunion annuelle de l'institution.

**Freddy KPATIDE**

Dans un communiqué de presse rendu public le 9 avril 2025, le Conseil des gouverneurs de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) a désigné Abdullah ALMUSAIBEEH, actuel membre du conseil d'administration, comme nouveau Président de l'institution. Il succède

au Mauritanien Dr. Sidi Ould Tah pour un mandat de cinq ans, qui débutera officiellement le 1er juillet 2025.

Diplômé de mathématiques de l'Université du Koweït, ALMUSAIBEEH est un cadre chevronné du financement du développement. Il a rejoint le Kuwait Fund for Arab Economic Development en 1993, y occupant des postes de direction pendant trois décennies. Il a successivement



dirigé les portefeuilles pour l'Asie, l'Amérique latine, les Caraïbes et la région arabe, avant d'être nommé Directeur du Département des Opérations en 2022.

Selon Financial Afrik, ce passage de relais intervient

à un moment où la BADEA connaît une dynamique sans précédent. Depuis sa nomination en 2015, Dr. Sidi Ould Tah a conduit une transformation stratégique majeure. Sous sa présidence,

le capital de la Banque a été triplé, et le volume de ses opérations multiplié par trois. La BADEA s'est imposée comme un acteur financier de premier plan en Afrique, en intensifiant ses soutiens budgétaires aux

États, en finançant des projets d'infrastructure et en ouvrant plus largement ses guichets au secteur privé.

La BADEA est une Banque Multilatérale de Développement au service de la solidarité arabo-africaine, orientée vers l'impact social et la durabilité. Créée en 1974, elle offre une large gamme de produits et de services, notamment des prêts à des entités publiques et privées pour financer le commerce, les infrastructures, l'agriculture, le développement rural et les secteurs sociaux, ainsi que des subventions d'assistance technique.

**ECO & FINANCES**

Quotidien Economique du Togo - REC N° 0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières

Email: ecofinances.infos@gmail.com

REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Édité par l'Agence de Presse ECO & FINANCES

N° RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054

Site web: www.ecoetfinances.com

Adresse: rue de l'énergie Agbalepedogan  
derrière l'école cour lumière

Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

### Directeur de publication

Komlan KPATIDE  
00228 90 05 05 08

### Rédacteur en Chef

Bernard D. AFAWOUBO  
00228 90 90 49 83

### Rédacteurs

Keziah KPATIDE  
Patience SALLAH  
Yves ATCHANOUVI  
Kodji GATOR JOE

### Direction Commerciale

00228 97 25 84 84

### Graphiste

Stan AZIATO  
91 77 02 74

### Imprimerie

ECO & FINANCES  
Tirage: 3000

Transactions intracommunautaires en espèce

## La BCEAO fixe un seuil de 10 millions FCFA

*Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive au sein de l'Union Monétaire Ouest-Africaine (UMOA), la BCEAO, a rendu public le 18 mars dernier, une nouvelle instruction fixant à 10 millions FCFA, le seuil de déclaration des transactions intracommunautaires en espèces et instruments négociables au porteur.*

**Bernard AFAWOUBO**

Cette nouvelle directive portant le numéro 002-03-2025, a été signée par le Gouverneur de la BCEAO, Jean-Claude Kassi Brou.

Selon la BCEAO, le seuil pour la déclaration au point d'entrée ou de sortie est fixé à 10 millions FCFA. Ainsi, tout transfert d'espèces ou d'instruments négociables au

porteur entre un État membre de l'UMOA et un autre État de l'Union, ou transitant par un État membre, doit faire l'objet d'une déclaration auprès de l'Administration des Douanes.

L'objectif visé par cette mesure est de renforcer la traçabilité des flux financiers dans la région et à prévenir les activités illicites.

La BCEAO précise que toute personne contrevenant

à cette obligation s'expose à des sanctions prévues par la loi uniforme relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive dans les États membres de l'UMOA.

Il faut noter que cette instruction est entrée en vigueur dès sa signature et sa publication, le 18 mars 2025, à Dakar.



Dynamisation des PME

## Vers la création d'une Banque Nationale d'Investissement

*Lors d'une journée consacrée au dialogue entre l'administration publique, le secteur privé et les syndicats, le ministre de l'Economie et des Finances, Essowè Georges Barcola, a annoncé la création prochaine d'une banque nationale d'investissement. Cette initiative vise à soutenir et dynamiser le développement des Petites et Moyennes Entreprises (PME) au Togo, un secteur clé de l'économie nationale.*

**Anissatou AFFO**

Cette annonce intervient après une série d'échanges fructueux, où les acteurs du secteur privé ont pu exposer leurs préoccupations, notamment en lien avec l'Office Togolais des Recettes (OTR) et la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS). Barcola a souligné l'importance d'une collaboration étroite entre l'administration publique et le secteur privé, qu'il considère comme la pierre angulaire du dialogue public-privé, une priorité nationale fixée par les hautes autorités du pays.

Il a également rappelé que le gouvernement s'était fixé pour objectif de créer un environnement plus propice aux affaires, mettant en avant des réformes indispensables pour alléger les formalités administratives. « L'ambition du chef de l'Etat est de faire



mieux et d'aller au-delà des réformes réglementaires ; ainsi, le président de la République, Faure Gnassingbé, déclarait, à juste titre, il y a quelques années qu'il y a une impérieuse nécessité de reformer nos habitudes, nos institutions, nos procédures, supprimer certaines pour rendre le pays beaucoup plus attractif», a-t-il déclaré en citant les propos du président Faure Gnassingbé sur la nécessité de reformer les habitudes et les institutions.

Le ministre a partagé des données révélatrices sur la contribution du secteur privé

à l'économie nationale. En 2024, il représentait 76,8 % du PIB national, un chiffre presque constant par rapport à l'année précédente, et a occupé près de 98 % des emplois du pays au cours des cinq dernières années. Ces statistiques illustrent l'importance vitale du secteur privé dans le développement économique du Togo.

Barcola a mis en lumière la réforme du service public en cours, qui vise à améliorer l'efficacité de l'administration en l'orientant vers les besoins concrets des entreprises. L'accent est mis sur l'éthique et la déontologie, avec une

volonté manifeste d'écouter les attentes des acteurs économiques. Une réforme du budget programme a également été introduite pour responsabiliser les

Togo, ont salué l'initiative du ministre et la volonté du gouvernement d'apporter des solutions concrètes. Ils ont souligné l'importance d'une législation claire pour les entreprises et ont exhorté l'OTR à envisager des alternatives aux pénalités, jugées excessives pour les PME.

Le secrétaire exécutif du Comité de Concertation Etat/Secteur Privé (CCESP), Baniab Moyeme, a, quant à lui, insisté sur le fait que ces réformes sont essentielles pour transformer les agents des services publics en véritables acteurs de croissance et de développement.

La création d'une banque nationale d'investissement et l'engagement de l'administration publique à bâtir un environnement plus favorable aux affaires sont des étapes cruciales pour le développement des PME au Togo. En favorisant un dialogue ouvert et constructif, le pays pourrait bien consolider sa position économique et offrir un avenir prometteur aux entreprises locales.

Financement de projets au Nigeria et au Bénin

## Une enveloppe de la BDC pour renforcer les infrastructures et soutenir la croissance du secteur privé

*Le Conseil d'administration de la Banque d'investissement et de développement de la Cedeao (Bidc) a approuvé un montant total de 230 millions d'euros et 10 millions Usd pour le financement de projets visant à stimuler le développement et les activités économiques en Afrique de l'Ouest.*

**Freddy KPATIDE**

Selon un communiqué de presse rendu public par la banque, le financement a été accordé au cours de la 91ème réunion ordinaire du Conseil d'administration, tenue le 3 avril 2025 par vidéoconférence, sous la présidence de Dr George Agyekum Donkor, Président de la Bidc et de son Conseil d'Administration.

Il s'agit d'une ligne de crédit de 50 millions USD à Sterling Bank Limited en République fédérale du Nigeria pour soutenir les Pme opérant dans divers

secteurs, notamment la santé, l'éducation, l'agriculture, les énergies renouvelables et les transports.

On note aussi une facilité de 10 millions d'euros à Bénin Cashew SA pour cofinancer la construction de cinq usines de transformation de noix de cajou brutes et d'une usine de production de baume de cajou dans la zone industrielle de Glo Djigbé (GDIZ) en République du Bénin. Ce projet, explique-t-on, devrait couvrir 50 % des besoins de la production nationale de noix de cajou tout en créant 1 666 emplois permanents et journaliers dans le cadre du Plan Stratégique de

Développement du Secteur Agricole du Bénin.

Selon la même source, il y a une ligne de crédit de 180 millions USD à Mota-Engil Nigeria pour cofinancer le projet ferroviaire à écartement standard Kano-Maradi, reliant le nord du Nigeria au Niger. «Ce projet stratégique renforcera l'intégration régionale, facilitera les échanges transfrontaliers et va créer plus de 100 000 emplois pendant la phase de construction et 20 000 emplois permanents une fois qu'il sera opérationnel », informe le communiqué.

Ces approbations sont alignées sur les Objectifs de développement durable (Odd) des Nations Unies, en particulier l'Odd 9 - industrie, innovation et infrastructure, et l'Odd 13 - mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, ainsi que sur



le plan stratégique de la Bidc visant à développer les secteurs prioritaires. « Avec ces nouveaux engagements, le montant total des investissements de la Bidc dans la sous-région s'élève à 4,5 milliards USD », précise le document.

La Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) est l'institution financière de

développement des États membres de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Elle promeut une sous-région qui est intégrée, inclusive, durable et résiliente à travers le financement de projets et de programmes de développement nationaux et régionaux.

Fonction publique

## Les charges salariales au Togo atteignent 314 milliards FCFA en 2024

*Selon le rapport d'exécution budgétaire publié par le ministère de l'économie et des finances à la fin décembre, les dépenses liées aux charges du personnel de l'administration publique togolaise ont atteint 314 milliards FCFA en 2024. Ce montant représente 98 % des prévisions initiales, fixées à 321 milliards FCFA, et témoigne d'une progression de 4,13 % par rapport à l'année précédente, où l'État avait engagé 301 milliards FCFA pour la même rubrique.*

**Anissatou AFFO**

Les 314 milliards FCFA englobent l'ensemble des charges afférentes aux ressources humaines sous budget général. Cela inclut les traitements, primes, indemnités, prestations familiales, ainsi que les cotisations patronales. La hausse totale de 12 milliards FCFA par rapport à l'année précédente est en grande partie attribuable à l'augmentation des effectifs dans la fonction publique. En effet, le nombre d'agents est passé d'environ 65 000

en 2023 à 70 984 en 2024.

Le gouvernement togolais a en effet poursuivi ses efforts de renforcement des services sociaux de base, en particulier dans les secteurs de la santé et de l'éducation, à travers des vagues de recrutements ciblés.

Pour l'année 2025, les projections budgétaires annoncent une enveloppe de 355 milliards FCFA pour couvrir les charges salariales de l'administration publique. Ce chiffre représente près de 14 % du budget général, estimé à 2 397 milliards FCFA pour l'exercice en

cours. Cette prévision tient notamment compte de l'entrée en fonction, au 31 mars 2025, de 3 000 nouveaux fonctionnaires, signe de la volonté du gouvernement de poursuivre le renforcement de la capacité administrative de l'État. Cette politique de recrutement s'inscrit dans une volonté de l'État de renforcer et d'améliorer la qualité des services publics offerts à la population. Au-delà des chiffres, cette évolution de la masse salariale soulève des questions quant à la soutenabilité de cette croissance à long



terme. L'État togolais devra maîtriser l'augmentation de ses charges tout en garantissant un service public de qualité.

L'exercice 2025 s'annonce donc comme un tournant décisif. Alors que les dépenses liées à la fonction publique continuent de croître, l'engagement du gouvernement togolais à investir dans des secteurs clés comme l'éducation et la santé pourrait devenir un modèle pour d'autres nations de la région, à condition d'assurer un équilibre entre les dépenses de personnel et

les investissements dans les infrastructures et services nécessaires.

Le rapport de l'année 2024 met en lumière non seulement la réalité des charges liées au personnel de l'administration publique togolaise, mais aussi les ambitions de l'État en matière de développement et d'amélioration des services pour ses citoyens. Le défi pour l'avenir sera d'équilibrer les ressources publiques avec les besoins croissants d'une population en constante évolution.

# BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

mercredi 9 avril 2025

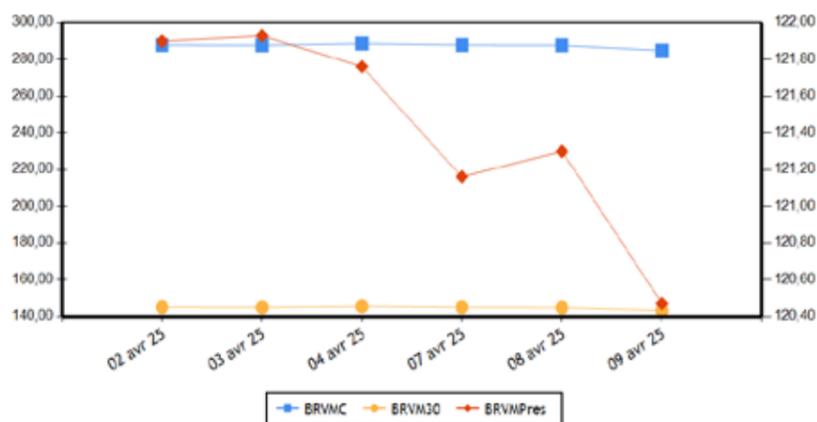
N° 68

<b>BRVM COMPOSITE</b>	<b>284,89</b>
Variation Jour	-1,00 %
Variation annuelle	3,21 %

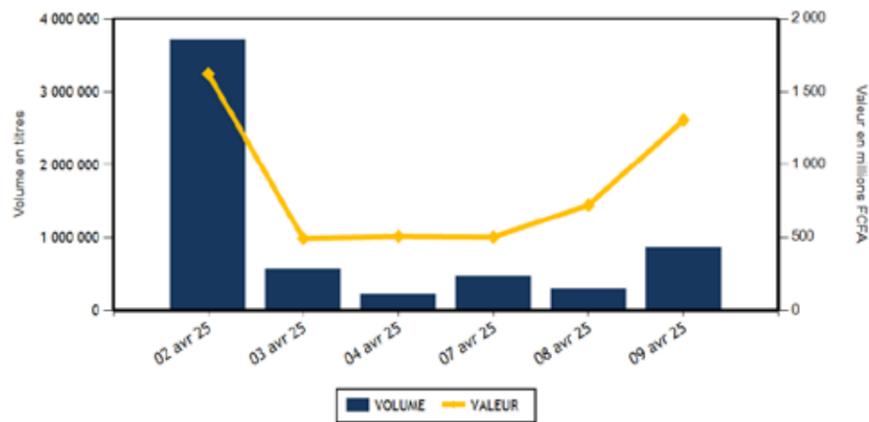
<b>BRVM 30</b>	<b>143,21</b>
Variation Jour	-1,10 %
Variation annuelle	3,22 %

<b>BRVM PRESTIGE</b>	<b>120,47</b>
Variation Jour	-0,68 %
Variation annuelle	4,90 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	10 685 405 407 585	-1,00 %
Volume échangé (Actions & Droits)	866 761	200,68 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	1 304 569 081	80,45 %
Nombre de titres transigés	45	0,00 %
Nombre de titres en hausse	11	-8,33 %
Nombre de titres en baisse	25	25,00 %
Nombre de titres inchangés	9	-30,77 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 463 277 884 757	-0,23 %
Volume échangé	0	-100,00 %
Valeur transigée (FCFA)	0	-100,00 %
Nombre de titres transigés	0	-100,00 %
Nombre de titres en hausse	0	-100,00 %
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 %
Nombre de titres inchangés	0	-100,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
UNILEVER CI (UNLC)	7 065	7,45 %	9,11 %
TOTALENERGIES MARKETING CI (TTLC)	3 630	7,40 %	45,20 %
FILTISAC CI (FTSC)	3 300	6,62 %	78,38 %
CORIS BANK INTERNATIONAL (CBIBF)	10 595	2,37 %	7,18 %
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC)	4 560	1,33 %	28,27 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BERNABE CI (BNBC)	925	-7,50 %	-13,15 %
SAPH CI (SPHC)	4 140	-7,49 %	0,00 %
PALM CI (PALC)	5 095	-7,45 %	1,90 %
BANK OF AFRICA CI (BOAC)	5 605	-6,35 %	12,21 %
SOGB CI (SOGC)	4 980	-5,05 %	8,03 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	120,47	-0,68 %	4,90 %	59 593	737 713 260	10,09
BRVM-PRINCIPAL	37	155,46	-0,68 %	12,56 %	807 168	566 855 821	11,28

INDICES SECTORIELS ANCIENS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	140,27	0,54 %	19,52 %	99 238	265 757 345	19,90
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	721,60	-1,70 %	-5,55 %	29 085	546 950 445	9,88
BRVM - FINANCES	15	113,91	-0,29 %	11,95 %	668 459	305 884 566	7,20
BRVM - TRANSPORT	2	325,00	-1,80 %	-1,09 %	24 199	31 608 560	4,09
BRVM - AGRICULTURE	5	205,41	-6,32 %	4,23 %	22 896	95 380 780	11,06
BRVM - DISTRIBUTION	7	388,08	2,16 %	15,75 %	21 992	57 829 525	22,55
BRVM - AUTRES SECTEURS	2	660,71	-1,88 %	1,73 %	892	1 157 860	22,52

INDICES SECTORIELS NOUVEAUX

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	93,84	-1,59 %	-6,16 %	27 075	538 728 845	9,80
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	98,32	-1,53 %	-1,68 %	12 062	12 373 005	21,27
BRVM - SERVICES FINANCIERS	15	111,94	-0,29 %	11,94 %	668 459	305 884 566	7,20
BRVM - CONSOMMATION DE BASE	9	115,09	-1,85 %	15,09 %	29 123	156 255 655	18,99
BRVM - INDUSTRIELS	7	116,42	0,74 %	16,42 %	112 271	230 980 710	8,77
BRVM - ENERGIE	4	120,82	3,19 %	20,82 %	15 761	52 124 700	19,93
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	112,77	-4,25 %	12,77 %	2 010	8 221 600	12,00

Résilience Urbaine

# La Banque Mondiale annonce 100 millions en faveur du Mali et le Tchad

**(CROISSANCE AFRIQUE-La Banque mondiale a approuvé un financement additionnel de l'Association Internationale de Développement (IDA) d'un montant de 100 millions de dollars pour soutenir le Mali et le Tchad. Chaque pays recevra 50 millions de dollars.**

**A**u Tchad, le financement additionnel servira à renforcer les activités initiales du Projet Intégré pour la Lutte contre les Inondations et la Résilience Urbaine à N'Djamena (PILIER). Ce soutien vise à faciliter la reconstruction des infrastructures endommagées dans les zones affectées par les inondations, la construction de nouvelles infrastructures plus résilientes et visant à désenclaver les populations à risque durant la saison des pluies, ainsi qu'à mettre en œuvre des mesures

de réduction des risques d'inondation et de gestion de ces risques.

Au Mali, le financement additionnel contribuera à la reconstitution du Projet de Résilience urbaine de Bamako (PRUBA) suite à l'activation de sa composante de réponse d'urgence contingente (CERC) pour un montant de 73 millions de dollars immédiatement après les inondations. Ce soutien vise à appuyer les efforts du gouvernement après la catastrophe et à renforcer la capacité du pays à répondre aux catastrophes.



« La rapidité avec laquelle les deux financements additionnels ont été mobilisés témoigne de la disponibilité de la Banque mondiale à répondre de façon adéquate à l'ampleur des besoins du Mali et du Tchad, gravement touchés par les inondations de 2024 », souligne Clara De Sousa, directrice de division de la Banque mondiale. « Cette intervention s'inscrit dans le renforcement de notre réponse aux urgences et de

résilience aux catastrophes dans la région du Sahel pleinement exposée aux changements inexorables du climat », ajoute-t-elle.

Entre août et octobre 2024, le Mali a subi de graves inondations touchant toutes les régions. Plus de 370 000 personnes ont été affectées, entraînant 95 décès et causant des dommages significatifs aux infrastructures, incluant la destruction de kilomètres de routes et de nombreux

ponts. Près de 300 écoles et 35 centres de santé ont également été inondés et endommagés. Pendant cette même période, le Tchad a également été frappé par des inondations entraînant une dévastation généralisée. Au 1er octobre 2024, les inondations au Tchad avaient touché 1,94 million de personnes, causé 576 décès et endommagé 433 000 hectares de terres cultivées ainsi que détruit 218 000 maisons. Les inondations ont également détruit des routes, des ponts, des digues de protection et des remblais, submergeant des tronçons routiers aux croisements des plaines inondables dans la plupart des provinces et autour de N'Djamena.

La préparation accélérée des financements additionnels a été rendue possible par la Global Facility For Disaster Reduction and Recovery, qui soutient les deux projets PILIER et PRUBA.

Meknès

## M. El Bouari s'enquiert des préparatifs du 17ème SIAM

**Meknès - Le ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, Ahmed El Bouari s'est enquis, mercredi à Meknès, des derniers préparatifs relatifs à l'aménagement du site devant abriter la 17ème édition du Salon international de l'Agriculture au Maroc (SIAM), prévue du 21 au 27 avril courant dans la capitale ismaélienne.**

**L**e ministre qui était accompagné notamment du Wali de la région Fès-Meknès, gouverneur de la préfecture de Fès, Mouad El Jamai et du gouverneur de la préfecture de Meknès, Abdelghani Sabbar a suivi des explications sur l'état d'avancement des travaux d'aménagement du site et sur les différents aspects organisationnels de ce rendez-vous annuel, devenu un événement incontournable du calendrier agricole marocain.

Dans une déclaration à la MAP à l'issue de la visite, M. El Bouari a relevé que cette édition connaît une large participation des

acteurs du secteur agricole,

gouvernance de l'eau pour

du salon afin de garantir

des conditions optimales

l'organisation de plus de 40

conférences scientifiques, la

participation de 70 pays et

1 500 exposants, ainsi que

plus d'un million de visiteurs

attendus.

Placée sous le thème

“Agriculture et Monde

Rural : l'Eau au cœur du

Développement Durable”,

cette édition consacre le rôle

central de la gouvernance

de l'eau, qui sera au cœur

des échanges scientifiques

attendus au salon. Les débats

porteront sur des solutions

concrètes permettant au

secteur agricole de s'adapter

aux effets du changement

climatique, de garantir la

durabilité des ressources

hydriques et de préserver un

équilibre environnemental

dans le milieu rural.

L'édition 2025 aura

pour invité d'honneur, la

France, symbolisant une

relation bilatérale solide,

en particulier dans les

domaines de l'agriculture,

de l'agroalimentaire, de la

pêche maritime et des forêts.

Mapexpress.ma

la durabilité du secteur

agricole, précisant que cette

thématique reflète un fort

engagement du ministère face

aux défis climatiques, ainsi

que la volonté de renforcer

le rôle de l'agriculture et

du monde rural dans le

processus de développement

du Royaume.

Le président de l'Association

du SIAM, Mohammed Fikrat

a, de son côté, mis en avant

les nombreuses nouveautés

de cette 17è édition, précisant

que l'objectif est d'offrir un

bon environnement pour tous

les visiteurs, aussi bien les

professionnels que le grand

public.

Dans ce sens, plusieurs

aménagement ont été

réalisés au niveau du site

de visite, a-t-il poursuivi,

citant notamment la “mise

en place de plusieurs espaces

dédiés, dont des parkings

goudronnés et un nouveau

parcours mieux adapté aux

différents profils de visiteurs,

dont les enfants, familles,

étudiants et professionnels”.

Il a fait savoir aussi que des

efforts ont été déployés pour

assurer une bonne gestion des

flux afin que l'événement se

déroule dans les meilleures

conditions.

Organisé sous le Haut

Patronage de SM le Roi

Mohammed VI, le SIAM

s'est imposé comme l'un

des plus grands événements

agricoles d'Afrique et du

Moyen-Orient. La 17è

édition du salon connaîtra



l'organisation de plus de 40

conférences scientifiques, la

participation de 70 pays et

1 500 exposants, ainsi que

plus d'un million de visiteurs

attendus.

Placée sous le thème

“Agriculture et Monde

Rural : l'Eau au cœur du

Développement Durable”,

cette édition consacre le rôle

central de la gouvernance

de l'eau, qui sera au cœur

des échanges scientifiques

attendus au salon. Les débats

porteront sur des solutions

concrètes permettant au

secteur agricole de s'adapter

aux effets du changement

climatique, de garantir la

durabilité des ressources

hydriques et de préserver un

équilibre environnemental

dans le milieu rural.

L'édition 2025 aura

pour invité d'honneur, la

France, symbolisant une

relation bilatérale solide,

en particulier dans les

domaines de l'agriculture,

de l'agroalimentaire, de la

pêche maritime et des forêts.

Mapexpress.ma

Partenariat Togo-UE

## Madame Tanja Fajon reçue par le chef de l'Etat

*Le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé s'est entretenu, ce 09 avril 2025, avec Madame Tanja Fajon, Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et européennes de la Slovénie, en visite de travail au Togo au nom de l'Union européenne (UE).*

Madame Tanja Fajon a abordé avec le chef de l'Etat, la coopération entre l'Union européenne et le Togo notamment dans les domaines sécuritaire, politique et économique ainsi que les questions régionales.

Elle s'est félicitée de la qualité du partenariat entre son organisation et le Togo qui se renforce davantage. « Je suis très reconnaissante envers Son Excellence Monsieur le Président du Togo de nous avoir reçus et de nous avoir permis de mener une discussion longue et franche sur la situation du pays. Je suis ici en tant que représentante de l'Union européenne, et nous avons échangé sur les opportunités permettant de renforcer notre partenariat

dans les domaines sécuritaire, politique et économique. Nous avons aussi échangé sur les défis sécuritaires dans le nord du pays et sur la façon d'aider le Togo à faire face à ces défis ainsi qu'à la situation humanitaire » a-t-elle précisé.

En plus du partenariat Togo-Union européenne, la situation dans la sous-région ouest africaine était également au cœur des échanges.

« Nous avons abordé les défis de la sécurité régionale, la stabilité ainsi que des projets humanitaires et de développement. Et nous sommes convenus qu'il est très important de poursuivre notre partenariat » a indiqué Madame Tanja Fajon.

Au nom de son



institution, elle a rassuré le gouvernement de sa disponibilité à accompagner le Togo dans un partenariat solide et engagé dans les domaines à fort impact social et économique.

Au cours de son séjour au Togo, Madame le Vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et européennes de la Slovénie a visité des sites socioéconomiques

notamment des infrastructures routières, socio-éducatives, d'eau potable et d'assainissement financées par l'Union européenne.

Pour rappel, les différentes interventions de l'Union européenne au Togo se font sur la base du Document conjoint de programmation pluriannuelle (DCP 2021-2027) qui s'aligne sur les objectifs de la Feuille de route gouvernementale

Togo 2025.

A travers ce document de partenariat, l'Union européenne appuie le pays dans trois domaines à savoir le développement humain et l'inclusion socio-économique, les agro-industries durables, la gestion des ressources naturelles ainsi que la consolidation d'une société togolaise apaisée et résiliente.

LACS/5ème RNA

## Les résultats de la première phase présentés aux autorités locales

*Aného, 10 avr. (ATOP) - Les résultats à mi-parcours du 5ème Recensement national de l'agriculture (RNA-5) ont été présentés aux autorités locales de la préfecture des Lacs le mercredi 9 avril à Aného.*

La rencontre est à l'actif du ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique villageoise et du Développement rural. Elle a mobilisé les maires des quatre communes de la préfecture, des chefs cantons et des acteurs du secteur agricole.

Les rapports indiquent qu'au plan national, sur 677.692 ménages agricoles, 341.993 soit 51% produisent principalement pour l'autonomisation avec une vente occasionnelle de leurs récoltes. Il en résulte que 526.313 ménages soit 78% des exploitants cultivent des

terres agricoles sans aucune garantie foncière, et environ 57% des ménages cultivent des superficies inférieures ou égales à 2 hectares.

En matière de mécanisation, 225.249 ménages agricoles soit 33% utilisent la mécanisation agricole majoritairement assurée par la traction animale, tandis que seuls 6,24% des ménages utilisent des tracteurs. S'agissant de la pratique de l'irrigation, seuls 25.465 ménages agricoles soit 4% ont répondu par l'affirmation. L'irrigation pratiquée par les ménages repose principalement sur

les méthodes manuelles avec utilisation d'une motopompe. Le nombre de ménages agricoles au niveau rural est environ 6 fois plus élevé que celui du milieu urbain avec une forte concentration dans la région des Plateaux. En termes de cheptel sur les 677.692 ménages agricoles, 66.655 pratiquent l'élevage des bovins et 496.084 pratiquent l'élevage des volailles.

Au niveau de la préfecture des Lacs, 15.742 ménages agricoles soit 2,3% de l'ensemble ont été recensés dont 26,2% sont dirigés par des femmes.

En perspectives, les modules complémentaires et thématiques sont prévus entre avril et novembre 2025.

Le RNA-5 structuré en trois phases, relève de la volonté



du gouvernement à rénover son système d'information statistique rural en appui avec ses politiques prioritaires. Il s'intègre dans la feuille de route gouvernementale 2025 et dans le contexte plus large du système statistique national. L'objectif est de recueillir des données essentielles pour optimiser la gestion des politiques et stratégies du secteur agricole. Il vise à actualiser les données structurelles sur l'agriculture au Togo en lien avec les questions du genre,

de pauvreté et de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le secrétaire général adjoint du ministère en charge de l'agriculture, Béguem Nibénène, justifiant cette présentation, a dit qu'« avant d'aller à la seconde phase du RNA-5, il va falloir que nous puissions vous présenter ce que nous avons eu comme résultats. Il faut que les informations soient partagées afin que chacun sache exactement ce qui se passe au niveau du ministère de l'Agriculture ».

**NOUVEAU  
50CL**

**MÊME  
SAVEUR**

**650\***  
**FCFA**

**LA BOUTEILLE**

**50CL**

Harmonies



**EKU**  
BAVARIA



WWW.BBLOME.COM

\*PRIX CONSEILLÉ À LA BOUTEILLE DE 50CL

